les équipes pour le spectateur qui n'est pas habitué. N'y aurait-il pas moyen de donner un signe distinctif à chaque société, sans obliger les canotiers à se vêtir de maillots de couleur, puisque ceux-ci semblent leur déplaire ?

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes sincères salutations.

Un amateur de Régates.

LA NOUVELLE GARE DES MARCHANDISES DE TOURCOING

Roubaix, le 27 juin 1901.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

Je vous serais bien obligé de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour les quelques lignes suivantes

J'ai eu l'occasion d'avoir, dernièrement, sous les yeux, les plans de la nouvelle Gare de Tourcoing, et j'ai été frappé de l'insuffisance du dégagement à l'entrée de la gare des marchandises, à l'extrémité de la rue Winoc-Chocqueel. Tandis que la gare des voyageurs possède une place spacieuse de six mille mètres carrés, la gare des marchandises n'a qu'une petite placette de deux cents mètres carrés à peine, en dehors de la rue du Levant. C'est là, assurément, le fait d'un oubli de la part des auteurs du projet. Aussi, je crois bien faire, dans l'intérêt général, en signalant cette lacune à l'administration du chemin de fer. Il est certain que si l'on n'apporte pas de modification, il y aura, lors de l'exploitation de la gare, des encombrements de voitures fréquents et dangereux, très préjudiciables au commerce. Il faut considérer aussi que notre gare, qui recevra désormais toutes les marchandises, sera une des plus importantes du réseau du Nord. C'est pourquoi il importe d'assurer une bonne viabilité pour l'entrée et la sortie. L'amélioration que je demande serait très facile à obtenir ; il suffirait de reculer, vers le nord et latéralement à la rue du Levant, les bureaux de la petite vitesse.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes civilités empressées.

Un négociant.

LE CONCOURS DE DÉCLAMATION A WATTRELOS

Wattrelos, le 27 juin 1901.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

A la veille du 14 juillet, nous attirons l'attention de la Commission municipale des fêtes sur le concours de déclamation. Ne pourrait-on pas, comme dans le concours de chant, former une seconde division dramatique et comique, et en outre, dans la première division, mettre hors concours les lauréats de plusieurs années successives ? De cette façon, les amateurs seront plus nombreux.

Avec nos remerciements, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Quelques déclamateurs.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

UN CYCLISTE. — De Roubaix à Arras, en suivant l'itinéraire de la course Paris-Roubaix, on compte 65 kilomètres 500. Il faut passer par : Hem, Forest, Ascq, Leequin, Faches, Wattignies, Seclin, Carvin, Hénin-Liétard et Arras. A Carvin, on peut prendre aussi par Lens, en suivant le trottoir cyclable.

J. D. H. — 1. Oui. 2. La fleur ou l'feuillet blanc. —— M. C. — Vous ne pouvez saisir ses meubles. Assignez le devant M. le juge de paix, si vous le jugez nécessaire. —— N. M. — Avec les jeunes gens de votre classe et réclamer la qualité de fils d'étranger. —— UN LECTEUR ASSIDU. — Non, la loi n'a pas d'effet rétroactif. —— W. A. P. — Voyez M. le secrétaire de la Mairie. —— F. L. 100. — Vous pouvez essayer d'écrire au ministre de la justice, qui éclaircira cette affaire, et, au cas où vous seriez dans votre droit, vous fera rendre justice.

UNE COQUETTE. — 1. Une robe de satin noir uni ; 2. la bottine ; 3. la bottine vernis ; 4. le nœud en mousseline ou en soie ; 5. la chemise unie.

Concerts & Spectacles

TOURCOING. — Les concerts publics. — L'Harmonie de la Croix-Rouge et la chorale « l'Echo de la Frontière » exécuteront, le dimanche 30 juin, à cinq heures du soir, sur la place de la Croix-Rouge, les morceaux suivants : L'Harmonie de la Croix-Rouge : 1. « Crépin-Ville » (Guillemont); 2. Ouverture de concert (Gurtner). — La chorale l'Echo de la Frontière : 3. « La Fête du Faubourg » (Saintis); 4. « Dans la Forêt » (C. Petit). — L'Harmonie de la Croix-Rouge : 5. « Bella-Bocca » (E. Waldteufel); 6. « Lucrèce Borgia », soliste M. A. Destombes (Donizetti). — La chorale l'Echo de la Frontière et l'Harmonie de la Croix-Rouge : 7. Chœur des soldats de « Faust », (Gounod).

—— L'Harmonie du Grand-Plaisir exécutera le dimanche 30 juin, à cinq heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. « Le concours de Lisieux » (Signard); 2. « Rêve sur l'Océan », ouverture (Marsal); 3. « Le Voyage en Chine », fantaisie (Baudouck); 4. « Frause et Rose », valse (Turine); 5. Fantaisie sur « Faust » (Clodomir); 6. « Diane », polka pour piston, soliste M. Bernard (Dias).

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LILLE (Canton Nord-Est)

Le Comité de l'Union républicaine du canton Nord-Est annonce que M. Albert Gossart, ancien conseiller municipal, a accepté de défendre, aux prochaines élections cantonales, les vraies idées républicaines d'ordre, de progrès et de liberté contre le collectivisme révolutionnaire.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE

M. Bodé, qui, pendant de longues années, a représenté au Conseil d'arrondissement le canton de Quesnoy-sur-Deûle avec un dévouement auquel il faut rendre hommage, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. La candidature a été offerte par les représentants autorisés des communes à M. Ghestem, maire de Verlinghem, qui l'a acceptée et qui vraisemblablement ne rencontrera pas d'adversaire.

LE SERVICE D'ÉTÉ

de la Compagnie du Nord

Voici les modifications qui seront apportées dans le service de la Compagnie du Nord à partir du 1er juillet :

Lille, Hazebrouck, Calais, Dunkerque. — Le train 2209 partant de Lille à 10 h. 14 matin s'arrêtera à l'avenir à Arnèke, à 11 h. 35 du matin pour arriver à midi à Dunkerque.

Lille, Hazebrouck, Calais. — Le train rapide 2217 sera avancé de 5 minutes, il partira de Lille à 1 h. 20 s. pour être à Calais maritime à 3 h. 07, ce qui permettra d'avancer le service du deuxième paquebot de l'après-midi au départ de Calais qui sera fixé à 3 h. 15 au lieu de 3 h. 45.

Le train de luxe 2259 Saint-Pétersbourg-Calais des lundis et vendredis n'entrera plus à Lille. Il partira de Baisieux à midi 59 pour être à Calais à 3 h. 10 au lieu de 3 h. 25 soir.

Le train 2219 sera avancé de 5' au départ de Lille et sera modifié jusqu'à Hazebrouck, où il arrivera à 2 h. 45 soir. Comme précédemment ce train sera retardé de 8 minutes au départ d'Armentières, les lundis et vendredis, pour laisser passer le train de luxe n° 2259.

Le train 2237 arrivera à Hazebrouck à 1 h. 27 matin au lieu de 1 h. 30.

Le train express 2239 partant de Lille à 10 h. 14 matin vers Dunkerque, prendra en 3e classe, les voyageurs pour l'au-delà d'Hazebrouck.

Le rapide 1280 de Calais à Lille, arrivera en cette dernière gare à 4 h. 34 soir au lieu de 4 h. 37.

Le train 2011 partira d'Hazebrouck à 3 h. 05 soir, pour être à Calais à 4 h. 49 soir.

Lille, Hazebrouck, Calais, Boulogne. — Un nouvel express comprenant des 1re, 2e et 3e classes n° 2242 partira de Boulogne à 6 h. 30 du matin, de Calais à 7 h. 25 pour arriver à Lille à 9 h. 15 matin.

Comme conséquence, les trains ci-après seront supprimés :

1° Train 2244, partant de Calais à 7 h. 20 soir pour arriver à Hazebrouck à 9 h. 27 ;

2° Train 2241, des samedis, partant de Lille à 8 h. 26 soir, Calais 10 h. 24, Boulogne 11 h. 19.

3° Train 2242, des lundis, partant de Boulogne à 7 h. 15 matin, Calais 8 h. 08, pour être à Lille à 10 h. 17 matin.

Le train 2014 sera modifié de Watten, d'où il partira à 6 h. 56 pour arriver à Hazebrouck à 7 h. 59.

Le train 2210 sera modifié au départ d'Hazebrouck qu'il quittera à 8 h. 28 matin pour arriver à Lille à 9 h. 43, heure actuelle.

Le train 2214 partira d'Hazebrouck à 11 h. 08 matin et sera à Lille à midi 3 minutes.

Le train 2215 sera retardé de une minute entre Armentières et Hazebrouck. Il arrivera en gare à 11 h. 49 matin.

Le train 2218 sera avancé d'une minute entre Strazeele et Bailleul. Il quittera Strazeele à midi 10.

Le train 2227 sera retardé d'une minute entre Armentières et Hazebrouck, où il arrivera à 6 h. 11 m. soir.

Train 2234 sera légèrement modifié entre Hazebrouck et Bailleul. Il partira d'Hazebrouck à 8 h. 09 pour être à Lille à 9 h. 33 heure actuelle.

Le train 2018 mis en marche du 1er dimanche de juillet à fin septembre sera retardé de 40 minutes au départ de Dunkerque, d'où il partira à 8 h. 05 soir pour être à Hazebrouck à 8 h. 55.

Le train 3808 sera avancé de 5 minutes au départ de Dunkerque, d'où il partira à 7 h. 24 du soir pour être à Hazebrouck à 8 h. 45.

Le train 2230 sera avancé d'une minute entre Esquelbecq et Hazebrouck. Il arrivera en cette gare à 3 h. 28 du soir.

CHEMIN DE FER DU NORD. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, toutes les gares, stations et haltes distribueront, à destination de Paris et de Lille :

1° Des billets d'excursion individuels ou collectifs de famille, de 2e et de 3e classe, valables pendant la journée du dimanche 14 juillet ; 2° Des billets d'aller et retour individuels de 2e et 3e classe, valables cinq jours pendant la période du mercredi 10 inclus au mardi 16 juillet inclusivement ; 3° En outre, toutes les gares, stations et haltes distribueront pour une gare, station ou halte quelconque du réseau des billets collectifs de famille pour les vacances de 1re, 2e et 3e classes, valables du samedi 6 inclus au jeudi 18 inclusivement ; 4° De plus toutes les gares et stations délivreront pour toutes les stations balnéaires du réseau des billets d'aller et retour valables du vendredi 5 inclus au jeudi 18 inclusivement et des billets d'aller et retour de 2e et 3e classe valables pendant la journée du dimanche 14 juillet.

Tous ces billets comportent des réductions variant suivant la distance et les billets collectifs suivant le nombre de personnes. Enfin les coupons de retour des billets d'aller et retour ordinaires de 1re, 2e et 3e classes dont les relations sont insérées au tarif spécial G. V. n° 2 et à ses annexes, délivrés à partir du samedi 6 inclus, seront valables jusqu'au jeudi 18 juillet inclusivement.

LE TRAVAIL DANS LE NORD

L'« Office du travail » publie l'analyse des renseignements fournis : 1. par les Chambres de commerce, conseils de prudhommes, associations patronales, etc., et 2. par des correspondants. Nous y remarquons :

Nord. — Dans la région d'Armentières, pour les filatures de lin et d'étoupes et le tissage mécanique, ralentissement de l'activité par suite du cours élevé des matières premières ; diminution du personnel dans les établissements. Conformément à une mesure générale appliquée à la presque totalité des filatures de France, portant réduction de la production d'un sixième, quelques filatures ont réduit dans cette proportion le nombre de leurs broches ; d'autres, le nombre de leurs employés ; certaines ont arrêté un douzième de leurs broches et chôment un demi-jour par semaine ; les salaires se maintiennent péniblement. Le chiffre des chômeurs est estimé de 10 à 15 pour cent dans le tissage mécanique, la durée du travail depuis un an va en diminuant par suite de la tendance à restreindre la production. La durée du travail ne dépasse pas dix heures pour cinq jours, soit 50 heures par semaine. Dans la région de Fourmies, la situation générale de l'industrie est bonne, mouvement de reprise des affaires. Le chômage est d'environ trois pour cent ; il est attribué aux réparations ou modifications du matériel et au défaut de matières. Les salaires se maintiennent ; la durée du travail est actuellement de 11 h. par jour et pour six jours par semaine au lieu de 4 à 5 jours pour huit et onze heures l'année dernière. Pour l'industrie lainière, travail moins abondant dans le peignage ; plus abondant dans la filature (augmentation de 4 à 5 heures par semaine sur le premier trimestre) ; maintenue dans le tissage. Les cours sont moins rémunérateurs par suite de l'élévation des prix de revient et la hausse du combustible. La durée normale du travail est généralement de 66 heures par semaine. A Lille, dans les industries du cuir, hausse de la matière première, prix de façon en baisse ; travail moins abondant dans l'industrie lainière, production réduite d'un sixième à partir de fin avril par suite de la rareté et du haut prix des lins et étoupes et de la mévente de la toile. Cours en baisse, dans la petite industrie mécanique, diminution de la durée du travail, 55 heures par semaine. Dans la maréchalerie, le travail est peu actif, pas de variation dans les salaires et la durée du travail. Dans l'analyse des renseignements fournis par les Chambres syndicales ouvrières et par les secrétaires des Bourses de travail, nous remarquons :

NORD. — A Lille, travail moins abondant, 58 heures par semaine chez les menuisiers en sièges ; pas de changement chez les maçons ; de même chez les relieurs-papetiers ; 7 pour cent de chômeurs chez les typographes ; pas de changement pour les ouvriers de l'habillement et campement ; 5 pour cent de chômeurs, 66 heures par semaine chez les confiseurs-chocolatiers ; pas de changement chez les commissionnaires publics. A Douai, pas de chômeurs chez les typographes. A Dunkerque, 6 pour cent de chômeurs, 66 heures par semaine chez les tordeurs d'huile ; pas de changement chez les charpentiers ; de même chez les tonneliers ; pas de changement, 66 heures chez les marbriers ; 20 pour cent de chômeurs, 66 heures chez les sculpteurs-ornemanistes ; 8 pour cent de chômeurs, 66 heures chez les maçons ; pas de changement chez les surruriers-poêliers ; 1/4 chômeurs, 66 heures chez les plafonneurs ; travail moins abondant 48 à 54 heures chez les ouvriers du port. A Roubaix, 6 pour cent de chômeurs chez les charpentiers ; pas de changement chez les emballeurs ; de même chez les employés de tramways. A Valenciennes, pas de chômeurs, 60 h. chez les typographes. A Cambrai, 2 pour cent de chômeurs chez les typographes ; pas de chômeurs chez les mouleurs. A Tourcoing, 10 pour cent de chômeurs chez les ouvriers textiles ; 13 pour cent de chômeurs, 56 à 66 heures chez les divers ouvriers et ouvrières des filatures ; pas de chômeurs, 60 à 66 heures chez les tisserands ; 7 pour cent de chômeurs, 60 à 66 heures chez les trieurs de laine ; 3 pour cent, 60 à 66 heures chez les ouvriers du peignage ; 1 pour cent, 48 à 66 heures, chez les dévideurs ; pas de chômeurs, 30 à 66 heures, chez les piquûrières ; 9 pour cent de chômeurs chez les tapissiers ; 20 pour cent de chômeurs, 64 heures, chez les mouleurs. A Avesnes, travail plus abondant, pas de chômeurs, 72 heures chez les tisseurs ; pas de changement chez ceux du Cateau, mais arrêt de 45 pour cent des métiers. Pas de chômeurs chez les tisserands de Saulzoir ; de même chez ceux d'Haspres ; 1 pour cent de chômeurs, 55 heures chez les ouvriers textiles d'Heaplines ; pas de changement chez ceux de Wignehies. A Caudry, moins de 1 pour cent de chômeurs, 50 à 55 heures chez les tullistes. A Maubeuge, 40 à 50 heures par semaine chez les métallurgistes, 400 (un tiers) environ, chôment un ou deux jours par semaine. A Condé, 2 pour cent de chômeurs ; travail plus actif chez les marbriers à la cheminée. A Vieux-Condé, travail moins abondant, 65 heures chez les métallurgistes. A Jeumont, pas de changement, 50 à 66 heures chez les marbriers. A St-Amand, pas de chômeurs, 66 heures chez les métallurgistes. A Felleries, pas de chômeurs chez les tourneurs sur bois. A Fresnes, pas de changement chez les verriers à vitres. A Lourches, pas de chômeurs chez les verriers. A Sin-le-Noble, pas de changement chez les mineurs. A Marly, 6 pour cent de chômeurs, 44 heures chez les imprimeurs sur tissus.

NORD

UN NOYÉ A ARMENTIÈRES. — On a retrouvé, dans le canal de dérivation, à proximité de la fosse Bachelet, à Armentières, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années. Un docteur, qui a visité le cadavre, a déclaré que la mort paraissait remonter à quatre ou cinq jours. Le cadavre de cet inconnu a été transporté à la morgue de l'hôpital. Voici son signalement : Age, 40 ans environ; taille, 1m63; cheveux et sourcils châtains foncés ; front découvert, yeux grands, nez fort et légèrement appuyé vers la droite, forte moustache. Il est vêtu d'un pantalon en coutil foncé avec petite ligne bleuâtre, gilet et veston à petits carreaux gris, un nœud de cravate en soie noire; il est chaussé de brodequins. Les chaussettes en laine sont neuves, les vêtements sont en bon état. Sa mise dénote celle d'un ouvrier. Dans une poche du veston on a trouvé un papier portant l'adresse d'un industriel de Roubaix.

UNE FILLETTE BRULÉE A HAUTMONT. — Un regrettable accident s'est produit à Hautmont. Une fillette âgée de trois ans, Alida Verselle, dont les parents demeurent rue du Francaloi, est tombée accidentellement dans un énorme chaudron rempli d'eau bouillante pour la lessive.

La malheureuse enfant fut retirée rapidement, mais dans un état si pitoyable que M. le docteur Moreau, qui a été appelé pour lui donner les premiers soins, désespère de la sauver.

LES OFFICIERS ET LE CONCOURS HIPPIQUE DE DOUAI. — Le ministre de la guerre vient d'interdire aux officiers de prendre part au concours hippique de Douai.

UN CULTIVATEUR ECRASÉ A GENECH. — M. Auguste Olivier, cultivateur, à Genech, a été victime d'un grave accident. Il ramenait du foin lorsqu'en descendant un bas chemin, il fut précipité de la voiture, les roues lui passèrent sur le corps et les jambes ; son état est désespéré.

LES VOTES DE NOS SENATEURS. — Ont voté pour la culpabilité de M. de Lur Saluces : MM. Maxime Lecomte, Girard, Depreux, Trystram, Dubois. — A voté contre : M. Méry Legrand.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Placide Dervillers, brasseur à Sepmeries, ancien maire de cette commune, délégué cantonal, décédé mardi, dans sa soixante-huitième année.

TOUS PROPRIÉTAIRES AU BORD DE LA MER POUR 12 FRANCS PAR MOIS. — Si vous voulez devenir de suite propriétaire d'un terrain de cent quatre-vingts mètres carrés, ayant six mètres de façade en bordure d'une rue de douze mètres, sur une profondeur de trente mètres et situé à Malo-les-Bains, moyennant un versement mensuel de 12 francs à faire pendant cinq années consécutives, adressez-vous à M. Edouard Denielle, agent général des Sociétés Immobilières en participation de Malo-Leffrinckoucke et de Malo-Terminus, 89, avenue Bel-Air, châlet Marceau et Kléber, à Malo-les-Bains, ou à l'administration du *Littoral*, 30, rue du Collège, Dunkerque.

Vous pouvez ainsi, au moyen d'un léger prélèvement sur vos menus plaisirs, constituer une dot à vos enfants.

Un tram-car part toutes les demi-heures de la place du Kursaal pour Malo-Terminus, où l'on procède également à l'installation d'une ligne téléphonique qui fonctionnera dans quelques jours.

Un bureau de renseignements et de vente des terrains est installé sur la digue même ; les visiteurs y prennent connaissance du plan tenu à jour des lots vendus et des nouveaux châlets et hôtels en construction.

PAS-DE-CALAIS

UNE SCENE DE SAUVAGERIE A VIMY. — La fête communale de Vimy a été troublée par les exploits d'une bande d'acrobates tenant un jeu de tir dans cette localité.

Jean Hortica, 43 ans, né à Carouze (Suisse) ; Olivier Hortica, 16 ans, fils du précédent, né à Bédarieux (Hérault), et un sieur Jean Duval, actuellement en fuite, se sont, sans rime ni raison, jetés sur plusieurs mineurs et ont presque assommé l'un de ces derniers.

La gendarmerie, informée, est venue calmer un peu la population indignée, qui menaçait de faire un mauvais parti à Hortica père et fils, qui ont été arrêtés en attendant leur comparution devant le procureur de la République.

UN HOMME TUE A LA CHASSE DANS LA BAIE D'AUTHIE. — Un terrible accident s'est produit hier matin, vers dix heures et demie, sur les bancs de sable de la baie d'Authie, entre le Pas-de-Calais et la Somme.

Un chasseur en villégiature à Berck depuis une dizaine de jours, M. le comte de Seyssel, maire de Magneux (Ain), s'était rendu dans la baie, avec son beau-frère, pour chasser les oiseaux de mer. Ils étaient accompagnés de deux marins du pays qu'ils avaient pris comme rabatteurs.

Soudain, un coup partit, on ne sait comment, du fusil du comte de Seyssel et un des marins, Raymond Baillet, tomba sur le sable, la moitié de la figure emportée. Le malheureux, qui est âgé de 42 ans, a expiré à une heure du matin, il laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

UN VIEILLARD BRULÉ VIF A NOYELLES-SOUS-BELLONNE. — Un cultivateur de Noyelles-sous-Bellonne, M. Louis Chevalier, âgé de 67 ans, ayant voulu allumer sa pipe, fit flamber un tas de paille, dans un champ. Les flammes vinrent atteindre sa blouse et, en un instant, le vieillard fut enveloppé des pieds à la tête. Il a été complètement carbonisé.

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 4293

BELGIQUE

CHAMBRE. — Séance du 27 juin. — Toujours le matin, la discussion du budget de la Justice et, l'après-midi, celle relative à la prise en considération de la proposition Janson.

Dans la séance de l'après-midi, M. Hymans, libéral, a achevé le discours qu'il avait commencé la veille. Il fait la critique du Suffrage universel pur et simple.

« Je n'entrerai pas, dit-il, dans la discussion de la théorie du droit de suffrage ; qu'il me suffise de dire que je ne crois nullement que le droit de vote soit un droit naturel.

Voyez l'exemple des pays où le Suffrage universel est établi ! Y a-t-on réalisé cet idéal social auquel M. Anseele faisait allusion ? La France, quoique dotée de ce régime depuis 50 ans, ne se débat-elle pas aussi dans des difficultés graves ? Et le collectivisme y est-il instauré ? En sens contraire, voyez l'Angleterre ! Elle est un pays admiré de tous, et pourtant on n'y a pas le Suffrage universel.

M. Hymans. — Abordons maintenant l'examen de ce qui se passe chez nous. Nous n'avons pas le Suffrage universel, et pourtant les salaires n'ont-ils pas augmenté d'une façon constante ? La durée moyenne de l'existence ne s'est-elle pas accrue sensiblement ? Ne soyons donc pas injustes avec le régime disparu et celui dont nous sommes dotés aujourd'hui !

En ce qui concerne celui-ci, l'orateur exprime l'avis qu'il devrait être basé sur l'instruction avant tout ; il reconnaît cependant qu'une voix supplémentaire pourrait être aussi accordée à raison de l'âge.

Il termine en signalant « la maladresse et le danger que présentent les appels à la force et à l'émeute. Qu'ils organisent leur propagande, dit-il, qu'ils discutent, mais qu'ils ne ternissent pas les premières années de notre jeune démocratie par les horreurs de la révolution ! » (Applaudissements sur les bancs libéraux).

M. Anseele. — Vous trahissez les intérêts des libéraux des Flandres ! (Cris).

M. Hymans. — Vous ne les représentez pas, que je sache !

M. Vandervelde. — Ni vous non plus !

—×—

Une motion d'ordre coupe ici le débat.

M. Crombez. — Je proteste contre l'ordre du jour du général de la garde civique de Tournai, publié dans les journaux. Dans cet ordre du jour, le général a convié les gardes à se préparer à résister aux mouvements populaires qui se préparent en Belgique. Le général inspecteur a donné pour instruction aux gardes de garder leur poudre sèche.

M. le Président. — C'est une question que vous voulez poser au gouvernement, M. Crombez. Dans ce cas, formulez-la par écrit et il y sera répondu mardi. (Protestations et cris à gauche).

M. Furnemont. — Interpellez, M. Crombez ! (Applaudissements à gauche).

M. le Président. — Toute demande d'interpellation doit être faite par écrit.

M. Furnemont. — C'est de la procédure !... Et puis, nous pouvons toujours prononcer l'urgence ! (Cris).

M. de Trooz. — Je dois pourtant avoir le temps matériel de m'informer !

M. Vandervelde. — Il conviendrait cependant que le gouvernement réponde au plus tôt. Si le lieutenant-général Tournay a parlé comme le disent les journaux, il doit être frappé aussitôt !

M. le Président. — Je dois faire observer le règlement. La demande d'interpellation doit être écrite. (Très bien ! à droite).

M. de Trooz. — Fixons l'interpellation à mardi. (Adhésion).

—×—

On reprend le débat à propos du referendum.

M. Demblon prononce un long discours parfaitement grotesque, dont ses amis de l'extrême gauche eux-mêmes s'amusent. Il s'écrie à un moment : « Si, quand nous ferons notre mouvement en faveur du Suffrage universel il coule du sang dans la rue nous vous tiendrons ici enfermés comme des otages ! Contre des voleurs et des brigands, on se défend comme on peut ».

M. Troclet, socialiste, parle aussi en faveur de la proposition.

Et M. De Backer, démocrate daensiste, appuye celle-ci, au nom, dit-il, du peuple flamand.

La séance est levée à six heures.

LA PROCHAINE ADJUDICATION DE CHARBONS pour les chemins de fer de l'Etat belge est fixée définitivement au 9 juillet. Il s'agit de 400.000 tonnes de charbons menus et divers. Le bruit court que le représentant des Etats-Unis à Paris a reçu avis d'un projet de coalition de plus de soixante charbonnages américaine ; le syndicat disposerait d'un capital de trois cents millions de francs et essayerait d'obtenir l'approvisionnement de toute la France et des pays du Nord.

AUDERGHEM

DEUX ENFANTS BRULÉS VIFS. — Un affreux accident est survenu, mercredi après-midi, dans cette commune. Un incendie s'est subitement déclaré dans une grange contiguë à la maison des époux Geryl, cultivateurs, 96, chaussée de Wavre. Ceux-ci, qui travaillaient dans un champ voisin, accoururent et, après eux, les habitants et les pompiers. Quand le feu eut tout consumé, M. Geryl monta au sommet des poutres calcinées pour examiner les dégâts. Tout-à-coup, il poussa un cri de douleur : il avait aperçu, recroquevillés dans un coin, complètement carbonisés, les cadavres de ses deux enfants : Guillaume, âgé de 7 ans, et Victor, âgé de 5 ans. Les pauvres fermiers sont fous de désolation.

MENIN

LA FOIRE ET LA PROCESSION DE SAINT-JEAN. C'est dimanche prochain, 30 juin, qu'aura lieu la ducasse de la Saint Jean, qui attire, chaque année, à Menin, une foule considérable. Dans la matinée du même jour, sortira la célèbre procession de St-Jean, qui est, certes, une des plus belles et des mieux organisées du diocèse de Bruges. Cette année, plusieurs groupes des plus brillants, rehausseront encore l'éclat du fameux cortège religieux.

VOIRIE VICINALE AGRICOLE. — SUBSIDE. — Un arrêté royal du 15 juin 1901 accorde un subside de 3.228 francs à la commune de Menin pour contribuer au payement des dépenses résultant de l'exécution des travaux d'améliorations des chemins vicinaux d'intérêt agricole.

ANTOING

CHEVAUX EMPORTÉS. — UN ACTE DE COURAGE. — La place du marché était couverte de monde, mercredi, à midi, lorsque l'on vit arriver, à fond de train, une dizaine de chevaux appartenant au 1er régiment de chasseurs, et qui s'étaient échappés à Maubray, pendant que les cavaliers se reposaient. Un malheur était à craindre ; M. H. Cappe, sous-chef de gare, qui se trouvait heureusement à la place, s'élança à la tête des chevaux, en saisit un par la bride, en criant : « Halte ! » Ce qui fit arrêter les autres chevaux. M. Cappe, qui n'en est pas à son coup d'essai, a été vivement félicité par les personnes présentes. Quant aux chevaux, un brigadier accompagné de plusieurs hommes, est venu les chercher quelques instants plus tard.

DOTTIGNIES

UN ACTE DE BRUTALITÉ. — Dans la matinée de jeudi, une vieille femme octogénaire, Mélanie Hautekiet, qui habite rue Basse, à la suite d'une discussion des plus futiles, a reçu deux gifles d'un de ses voisins, Camille Tanghe. Mme Hautekiet est allée, dans la journée, déposer une plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête sur cet acte de brutalité.

MOUSCRON

CHAPELLE DES RR. PP. BARNABITES. — SOLENNITE DE L'ADORATION PERPETUELLE. — Dimanche prochain, 30 juin, aura lieu, dans la chapelle des RR. PP. Barnabites, rue de la Station, la solennité de l'Adoration perpétuelle. Voici l'ordre des exercices : Le matin, à cinq heures, exposition du T.-S. Sacrement, suivie de la sainte messe ; à six heures, sept heures, huit heures, messes basses ; à neuf heures, grand'messe, instruction à l'Evangile. Le soir, à cinq heures, chapelet, sermon, amende honorable et salut solennel. Les sermons seront donnés par M. le chanoine Mortreux, aumônier de la Visitation à Roubaix.

VOL ET DEUX TENTATIVES DE VOL. — Mercredi, vers minuit, des malfaiteurs se sont introduits dans l'habitation de M. Camille Gheysens, demeurant rue du Phénix, chef de bureau aux marchandises ; ils ont enlevé les barreaux du soupirail et, par cette ouverture, ont pénétré dans la cave, où ils ont enlevé plusieurs bouteilles de vins et liqueurs, d'une valeur de 100 à 200 francs.

— Les mêmes individus probablement ont également enlevé les barreaux du soupirail de la cave de M. Léon Moreels, voisin de M. Gheysens, mais ne sont pas entrés dans l'habitation.

— Une tentative analogue a été faite au préjudice de M. Médard Gheysens, demeurant dans la même rue, mais celui-ci entendant du bruit, s'est levé, et a regardé par la fenêtre ; il a remarqué un individu qui se trouvait sur son trottoir et qui s'enfuyait.

M. Vanfleteren, commissaire de police adjoint, a ouvert une enquête sur ces vols nocturnes.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LE GRAND-PRIX DE LA REPUBLIQUE (Deuxième journée). — Paris, 27 juin. — (Par dépêche.) — La deuxième journée du Grand-Prix de la République a eu lieu cet après-midi au Vélodrome du Parc des Princes devant un public nombreux. Le programme comprenait les épreuves de repêchage du Grand-Prix, ou course de l'Espérance, le prix des Etrangers, la course de primes et la course d'automobiles. A deux heures et demie précises, le départ de la première série est donné. Voici les résultats :

Prix de l'Espérance. — 1re demi-finale : 1er, Grogna; 2e, J.-B. Louvet; 3e, Dei. 2e demi-finale : 1er, Daleu; 2e, Tommaselli; 3e, Eros. 3e demi-finale : 1er, Protin; 2e, Schilling; 3e, Bourotte. Finale : 1er Grogna (Belge); 2e, Deleu; 3e, Protin. Gagné facilement. Temps, 4'28" 4/5. — Grogna est donc qualifié pour disputer la demi-finale du Grand-Prix de la République qui se court dimanche prochain.

Course de motocycles, 20 kilomètres. — 1er, Rigal; 2e, Deneele, à trois tours; 3e, Reith, à quatre tours. Temps, 18'02" 3/5.

Prix des Etrangers. — Finale : 1er, Seidl; 2e, Ellegaard; 3e, Protin; 4e, Grogna.

Course de primes. — 1er, Bourotte; 2e, Gentel; 3e, Dangla.

MAURICE GARIN BATTU. — L'ex-coureur roubaisien, Maurice Garin, qui a pris part dimanche à une course sur route de 35 kilomètres, sur le parcours de Soire-le-Château à Maubeuge, a été battu par le coureur Niox, de Maubeuge.

LA REOUVERTURE A CALAIS. — On annonce que le Vélodrome calaisien rouvrira ses portes lundi prochain 1er juillet avec un match Jacquelin-Ellegaard-Momo.

AVIRON

LES REGATES INTERNATIONALES DE ROUBAIX. — Deux jours à peine nous séparent de la journée des régates internationales de Roubaix. S'inspirant de l'expérience de plusieurs années, la Commission du cercle nautique « l'Aviron » a tout prévu jusqu'aux moindres détails. Nous nous trouvons à une époque de l'année où les équipes médiocres ont renoncé à se mettre en ligne, de sorte que nous aurons un lot de rameurs choisis qui nous promettent des luttes émouvantes et, dans la plupart des courses, les écarts des premiers aux derniers se chiffreront par quelques secondes à peine. Le Cercle présentera pour la dernière fois sa fameuse équipe à quatre rameurs débutants « Mignonnette » et tous les amateurs de sport voudront venir encourager ces jeunes gens dont les années réunies représentent l'âge d'un sexagénaire. Pourvu que le soleil se mette de la partie, cette partie fera époque dans les annales du sport de « l'Aviron » à Roubaix.

HIPPISME

LES COURSES DE BERCK-SUR-MER. — Les courses de Berck-sur-Mer auront lieu cette année, le dimanche 4 août, sur le magnifique hippodrome de la Mollière, un des plus beaux de France. Le programme de cette journée comporte sept courses au trot monté ou attelé, au galop et en steeple-chase pour lesquelles un don du Président de la République et plus de 5.000 francs de prix sont affectés. S'adresser pour renseignements au secrétaire de la société ; M. A. Becquart, publiciste à Berck.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Les Deux Roubaisiennes organisent, pour le dimanche 30 juin, un concours sur Rambouillet, avec 200 francs de prix d'honneur, chez M. A. Bayart, rue Daubenton. — Deuxième bureau chez M. Cyrille De-

BOURSE DU JEUDI 27 JUIN 1901

BOURSE DE PARIS

DU 27 JUIN 1901

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS et ÉTRANGERS BANQUE DE FRANCE et CRÉDIT FONCIER

Cours préc.		Ouver.	Clôture Jour.
100 10	3 0/0 comptant	100 05	100 07
100 30	3 0/0 terme	100 15	100 17
.. ..	3 0/0 amortis. comptant	99 90	.. ..
99 80	3 0/0 amortis. terme	99 75	99 80
101 15	3 1/2 0/0 comptant	101 12	.. ..
101 25	3 1/2 0/0 terme	101 27	101 35
.. ..	EMPRUNT TONKIN 1896 compt.	81 60	.. ..
.. ..	INDO-CHINE 3 1/2 0/0 compt.	493 ..	.. ..
.. ..	ANGLAIS CONSOLIDÉS terme.	99 25	.. ..
.. ..	ARGENTINS terme.	.. ..	.. ..
.. ..	AUTRICHE 4 0/0 OR terme.	.. ..	.. ..
69 75	BRÉSIL 4 0/0 terme.	79 50	79 50
.. ..	CHINE 4 0/0 terme.	.. ..	.. ..
.. ..	ÉGYPTE UNIFIÉE terme.	.. ..	.. ..
74 95	ESPAGNE EXTÉRIEURE compt.	74 50	74 75
71 92	ID. terme.	71 55	71 80
.. ..	MONGROIS terme.	880 ..	.. ..
98 42	ITALIEN terme.	98 47	98 40
25 82	PORTUGAIS 5 0/0 terme.	25 85	26 ..
25 02	TURC (SÉRIE D) terme.	24 95	25 02
400 30	ID. 4 0/0 1890 compt.	400 ..	.. ..
.. ..	ID. 4 0/0 1889 terme.	400 45	.. ..
.. ..	ID. 4 0/0 1890 compt.	399 75	400 75
.. ..	ID. 4 0/0 1893 compt.	400 20	399 ..
.. ..	ID. 3 1/2 0/0 1894 compt.	94 25	94 50
.. ..	ID. 3 0/0 1896 compt.	84 15	84 45
.. ..	ID. 1899 compt.	.. ..	.. ..
.. ..	BANQUE DE FRANCE compt.	3640 ..	.. ..
.. ..	ID. terme.	3630 ..	.. ..
.. ..	CRÉDIT FONCIER compt.	636 ..	645 ..
635 ..	ID. terme.